



La défiscalisation automobile

Par **myangel**, le **17/04/2009** à **02:49**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture professionnelle en défiscalisation en 2007. Depuis que j'ai fait l'acquisition de cette Renault Trafic 9 places, j'ai toujours eu des soucis mécaniques. A chaque fois, je l'ai amené chez mon concessionnaire renault, la voiture a toujours les mêmes problèmes mécaniques.

Ayant informé la boîte de défiscalisation de mon problème, et que j'avais l'intention de déposer la voiture, elle m'a fait comprendre que j'aurai à faire face à des poursuites judiciaires. Le concessionnaire m'a fait comprendre que ce n'était pas dans mon intérêt de la déposer. Quels sont mes droits?